

# BULLETIN DU MONEP

9 avril 2003/ 9 April 2003

## Avis / Notice n° 2003-105

**Modification des caractéristiques et du fonctionnement des produits dérivés d'actions et d'indice cotés sur le MONEP**

***Modification of the specifications and functionality of the equity and index derivative products quoted on the Monep***

-----

Dans le cadre du passage, le 14 avril 2003, des classes d'options sur actions du Monep sur le système de négociation LIFFE CONNECT™, Euronext Paris SA a décidé d'apporter des modifications aux caractéristiques et aux modalités de fonctionnement des classes d'options sur actions et sur indices et des contrats à terme ferme cotés sur le MONEP.

Le présent avis a pour objet de faire connaître les principales caractéristiques de ces instruments financiers du MONEP. Ces informations font l'objet d'une fiche technique annexée à la note d'information du MONEP.

- **Options sur actions de type Américain et Européen**

- ⇒ **Echelon de cotation**

L'échelon de cotation est unique et fixé à 0.01 €.

- ⇒ **Prix d'exercice**

Le nombre minimum de prix d'exercice ouverts à la négociation lors de la création d'une nouvelle échéance est fixé désormais à 13 (6 dans la monnaie, 1 à la parité et 6 en-dehors de la monnaie).

- ⇒ **Horaire de cotation**

Les cotations s'effectuent de 9h00 à 17h30.

- ⇒ **Echéances des options de type Européen**

Les négociations portent sur quatre échéances semestrielles du cycle : mars et septembre. A compter du 14 avril, sur un sous-ensemble de classes d'options (liste publiée par Euronext Paris), les négociations porteront sur 10 échéances semestrielles du cycle : mars et septembre.

- ⇒ **Date d'échéance des options sur actions de type Américain et Européen**  
Pour les options dont la date d'échéance est antérieure ou égale à Septembre 2004 :  
Les options peuvent être négociées jusqu'à l'avant-dernier jour de bourse du mois d'échéance. L'ouverture d'une nouvelle échéance est effectuée le premier jour de bourse du mois suivant la clôture d'une échéance.  
Pour les options dont la date d'échéance est postérieure à Septembre 2004 :  
Les options peuvent être négociées ou exercées jusqu'au dernier jour de bourse du mois d'échéance correspondant au 3ème vendredi du mois d'échéance à 17h30.  
L'ouverture d'une nouvelle échéance est effectuée le premier jour de bourse suivant la clôture d'une échéance.

**La première échéance créée sur les options sur actions, dont la date d'échéance sera postérieure à Septembre 2004, est mars 2005 (ouverture prévue le 22 avril 2003 sur les classes d'options de type Européen).**

• **Options et contrat à terme ferme sur indice CAC 40 :**

- ⇒ **Horaire de cotation des options sur indice CAC 40 (PXL)**  
Les cotations des options sur indice CAC 40 (PXL) s'effectuent de 9h00 à 17h30.

- ⇒ **Echéances des options sur indice CAC 40 (PXL)**

A compter du 14 avril, les négociations portent sur quatorze échéances glissantes : 3 mensuelles, 3 trimestrielles du cycle mars, juin, septembre, décembre et 8 semestrielles du cycle mars, septembre.

- ⇒ **Date d'échéance des options et contrat à terme ferme sur indice CAC 40**

Pour les contrats dont la date d'échéance est antérieure ou égale à Septembre 2004 :  
Les contrats peuvent être négociés jusqu'au dernier jour de bourse du mois d'échéance. L'ouverture d'une nouvelle échéance est effectuée le premier jour de bourse du mois suivant la clôture d'une échéance.  
Pour les contrats dont la date d'échéance est postérieure à Septembre 2004 :  
Les contrats peuvent être négociés jusqu'au dernier jour de bourse du mois d'échéance correspondant au 3ème vendredi du mois d'échéance.  
L'ouverture d'une nouvelle échéance est effectuée le premier jour de bourse suivant la clôture d'une échéance.

**La première échéance créée sur les option et contrat à terme ferme sur indice CAC 40, dont la date d'échéance sera postérieure à Septembre 2004, est mars 2005 (ouverture prévue le 22 avril 2003 pour l'option sur indice CAC40, et le 17 avril à 17h30 pour le contrat à terme ferme sur indice CAC40).**

-----

From 14 April 2003 on, the equity and index derivative products listed on the MONEP will be migrated onto the LIFFE CONNECT™ trading system. Euronext Paris SA has decided to change some of the specifications and functionalities of equity options, CAC 40 index option and CAC 40 index future.

The present notice aims at presenting the main characteristics of these new financial instruments available on the MONEP.

This information is contained in a prospectus set in appendix to the MONEP note of information.

Euronext informs its member participants that the following modifications will be applied as from 14 April.

- **Equity option class (American and European style)**

- ⇒ **Tick Size**

The minimum tick size of the premium quotation is equal at Euro 0.01

- ⇒ **Strike prices**

At the opening of a new maturity call and put series are listed at the thirteen strike prices closest to the price of the underlying stock (6 in the money, 1 at the money and 6 out of the money).

- ⇒ **Schedule of quotation**

The contracts of equity options are continuously traded from 9:00 am until 5:30 pm

- ⇒ **Expiry months for the Equity option (European style)**

Maturities are opened on the 4 nearest maturities of the March, September cycle.

From 14 April 2003, for a subset of option classes on the list published by Euronext Paris, ten maturities are opened : 10 nearest maturities of the March, September cycle.

- ⇒ **Expiration day of the equity option class (American and European style)**

According to the equity options with an expiration day before or equal to September 2004 :

Equity options can be traded or exercised until the next-to-last trading day of the expiration month. New expiration month are opened on the first day of the month after a maturity expires.

According to the equity options with an expiration day after September 2004 :

Equity options can be traded or exercised until their expiration date : the third Friday of the expiration month.

New expiration month are opened on the first trading day after a maturity expires

**The next first expiration month to be created with an expiration day after September 2004 on the equity options is March 2005 (opening the 22 April 2003).**

- **Option class and Future on the CAC 40 index**

⇒ **Schedule of quotation of options on the CAC 40 option (PXL)**

*The options contracts on the CAC 40 option (PXL) are continuously traded from 9:00 am until 5:30 pm.*

⇒ **Expiry months of options on the CAC 40 option (PXL)**

*From 14 April 2003, maturities are opened on the 14 nearest maturities : three spot months, three quarterly maturities (March, June, September, December) and eight half-yearly maturities (March and September cycle)*

⇒ **Expiration day of the option class and Future on the CAC 40 index**

*According to the contracts with an expiration day before or equal to September 2004 :*

*The contracts can be traded until the last trading day of the expiration month. New expiration month are opened on the first day of the month after a maturity expires.*

*According to the contracts with an expiration day after September 2004 :*

*The contracts can be traded until their expiration date : the third Friday of the expiration month.*

*New expiration month are opened on the first trading day after a maturity expires*

***The next first expiration month to be created with an expiration day after September 2004 on the option and Future on the CAC 40 index is March 2005 (opening on April 22, 2003 for CAC40 index option, and on April 17, 2003 at 5.30 pm CET for CAC40 Index future).***